



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**

Communiqué du 15.10.2013

Situation inédite au CRA de Lille : « Une mère placée en centre de rétention, séparée de son nourrisson ! »

Dans la soirée du vendredi 11 octobre 2013, une jeune mère a passé près de 12 heures en rétention au Centre de Rétention Administrative de Lesquin, séparée de son nourrisson de dix-sept mois qu'elle allaitait encore.

Interpellée, alors qu'elle se rendait à un rendez-vous avec une assistante sociale, laissant son enfant chez une amie, la police de Lille lui aurait demandé de faire venir l'enfant au poste.

Les agents auraient alors récupéré le bébé déposé par l'amie de Madame et l'aurait placé dans un foyer afin de pouvoir enfermer la jeune mère, seule, au Centre de Rétention de Lesquin en vue de son éloignement vers la Guinée Conakry...

Malgré ses demandes répétées, les policiers n'ont pas été capables d'informer la jeune maman du lieu où ils avaient placé son enfant avant le samedi 12 octobre 2013.

Heureusement, la Préfecture du Nord – ayant eu connaissance de cette aberration - a immédiatement ordonné la libération de la maman et organisé sa prise en charge, avec son enfant.

Ce dysfonctionnement est plus grave qu'un simple « incident » ; il a évidemment créé une situation d'angoisse tout à fait injustifiée et disproportionnée.

On ne peut que se féliciter que la Préfecture du Nord ait promptement décidé de réagir en privilégiant l'aspect humain de la situation, mais l'Ordre de Malte France tient à dénoncer cette pratique policière tout à fait choquante, et souhaite qu'elle reste un cas isolé.

Contact presse : Anaïs Boisselet - 01 55 74 53 32